



DÉPARTEMENT
DE TARN-ET-GARONNE

VILLE DE VALENCE-D'AGEN

Valence d'Agen le 09/10/2017

A l'attention des Parents d'élèves

OBJET : Grève dans les Fonctions Publiques du Mardi 10 octobre 2017

Madame, Monsieur,

La loi du 20 août 2008 nous fait obligation d'assurer un service minimum d'accueil en cas de grève du personnel enseignant des écoles élémentaires et maternelles dès lors que le taux de grévistes dépasse 25 %.

En cas de grève massive des enseignants et du personnel communal et compte tenu des effectifs des agents municipaux susceptibles d'être mobilisés pour assurer ce service, nous ne sommes pas en mesure d'accueillir tous les enfants dans des conditions optimales.

C'est la raison pour laquelle nous vous demandons de garder votre enfant à la maison chaque fois que cela est possible, et de ne recourir au service minimum qu'en cas d'impossibilité majeure.

D'ores et déjà nous vous remercions de bien vouloir tenir compte de ces recommandations pour la journée du **mardi 10 octobre 2017.**

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,

Jacques BOUSQUET